

25 mai 1874

L'hon. M. PENNY explique la différence entre les banques d'épargne d'ici et celles qu'on trouve dans le vieux pays, où c'est le gouvernement qui s'occupe de leur gestion, et où les dépôts sont donc tout à fait sûrs, tandis que les banques d'épargne de la Puissance sont des compagnies à responsabilité limitée. En conséquence, les mineurs écossais qui y investiraient leurs économies le feraient dans la conviction erronée qu'elles y sont à l'abri.

La séance est levée à deux heures de l'après-midi pour une heure.

* * *

REPRISE DE LA SÉANCE

Son Honneur le Président ouvre la séance à trois heures de l'après-midi.

Les bills suivants, entre autres, provenant de la Chambre des communes, font l'objet d'un rapport du Comité des banques, sont lus pour la troisième fois et adoptés :

Bill pour permettre à la compagnie du chemin à lisses de colonisation de Montréal et d'Ottawa de construire un pont sur la rivière des Outaouais.

Bill pour incorporer l'Association coloniale de construction et de placement.

Bill pour incorporer la Halle au bois de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Bill pour incorporer la compagnie internationale d'Express, avec propositions d'amendement.

* * *

BILLS NON DISTRIBUÉS

L'hon. M. WILMOT proteste contre le fait qu'on n'a pas distribué aux sénateurs des copies de tous ces bills adoptés par le comité. Il n'a rien à dire, cependant, contre les bills eux-mêmes.

* * *

GRATUITÉ DES POSTES

L'hon. M. READ demande si les rapports qu'il a demandés plus tôt, relatifs aux endroits où les lettres étaient livrées gratis, ont été fournis.

L'hon. M. LETELLIER de ST-JUST répond que les Postes n'ont pu préparer les rapports à temps, mais il croit savoir que ce n'est qu'à Halifax que cela se produit.

L'hon. M. DEVER voit une injustice à ce qu'Halifax en bénéficie, mais non Saint-Jean.

La discussion est close.

* * *

IMPRESSIONS DU PARLEMENT

Sur motion de **l'hon. M. READ**, le huitième rapport du Comité conjoint des impressions est adopté.

* * *

INSPECTION DE DENRÉES

Le Sénat se réunit en comité général pour discuter du bill modifiant la loi sur l'inspection de certains articles de commerce, déferé au Sénat par les Communes, puis en fait rapport après l'avoir modifié à la troisième lecture.

L'hon. M. KAULBACK propose que ce bill prévoie l'inspection obligatoire du beurre, du saindoux, du maïs et de la farine. Il est d'avis qu'on ne devrait pas inspecter le poisson, car cela porterait un préjudice indu à une classe méritante et qui contribue largement au fisc. Pourquoi n'inspecterait-on pas d'autres denrées que le poisson?

L'hon. M. SCOTT indique que c'est facultatif, puisque l'inspection dans ces cas est impossible.

L'amendement est rejeté, et le bill est lu pour la troisième fois et adopté.

* * *

BILLS ADOPTÉS

Les bills sur la nomination des gardiens de port, la cession des embranchements de Windsor du chemin de fer de la Nouvelle-Écosse et l'application des lois concernant les Sauvages à la province du Manitoba sont examinés par le comité général, qui en fait rapport avec propositions d'amendement; puis ils sont lus pour la troisième fois et adoptés.

* * *

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Le Sénat étudie ensuite, en comité général, le bill concernant la construction du chemin de fer du Pacifique.

L'hon. M. KAULBACK ne veut pas trop prendre le temps de la Chambre, mais considère cette question comme liée aux intérêts de l'Empire; il croit, d'ailleurs, que les ressources du pays y suffisent largement. Il ne tient pas à contraindre la nation,